

PSE2 & Formation continue

Premiers Secours en Equipe niveau 2

Vous souhaitez compléter vos connaissances et techniques de secourisme ?

Avec la formation PSE2, devenez équipier secouriste

Le PSE2 est une formation complémentaire au [PSE1](#) de secouriste professionnel.

Cette formation vous permet de :

- devenir équipier secouriste
- tenir des postes de secours
- d'intervenir dans une équipe
- pratiquer les gestes de :
 - brancardage,
 - relevage
 - immobilisation au sein d'une équipe constituée

INFORMATIONS

Prérequis :

Etre titulaire du [PSE1](#).

Formation accessible dès 16 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs).

Durée : 28 heures d'enseignement

Maximum 12 participants / 2 formateurs.

PROGRAMME

- Prendre en charge une personne :
 - présentant une affection ou une aggravation de sa maladie
 - victime d'une atteinte circonstancielle
 - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel
- Assurer, au sein d'une équipe :
 - l'immobilisation, totale ou partielle d'une personne victime d'un traumatisme du squelette
 - le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport
- De coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

FORMATION CONTINUE

Une formation continue annuelle est obligatoire (FC PSE2).

De nombreuses sessions de formation continue sont organisées chaque année.

Durée : 6 heures

Pour plus de renseignements :

[Contactez-nous](#)

PSE1 & Formation continue

Premiers Secours en Equipe niveau 1

Vous souhaitez devenir secouriste et réaliser des postes de secours ?

Le PSE1 est la première étape de la formation vous permettant d'intervenir en équipe avec du matériel

Cette formation vous permettra d'acquérir des compétences supplémentaires pour pratiquer les premiers secours en équipe.

Elle vous apprendra à utiliser du matériel de secours professionnels comme les colliers cervicaux, l'oxygénothérapie... et ainsi à améliorer la prise en charge de la victime.

INFORMATIONS

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSE1 et aucune connaissance préalable n'est nécessaire.

Cette formation est accessible à partir de 16 ans.

Le PSE1 est un pré-requis obligatoire pour :

- contribuer à la prise en charge de postes de secours
- mener à bien un projet professionnel ayant pour objectif d'être [Maître Nageur Sauveteur](#) ou [Nageur sauveteur](#)
- valider le [BNSSA](#).

Il est également recommandé pour le citoyen souhaitant se perfectionner en secourisme

Durée : 35 h minimum, cette formation associe phase théorique et pratique (**prévoir des vêtements amples**)

PROGRAMME

- Le secouriste
- La chaîne de secours
- La sécurité
- L'alerte
- L'obstruction des voies aérienne
- Les hémorragies externes

- L'inconscience
- L'arrêt cardio-respiratoire (la RCP)
- L'arrêt cardio-respiratoire (la Défibrillation Automatisée Externe)
- Les détresses vitales
- Les malaises et la maladie
- Les accidents de la peau
- Les accidents traumatiques des os et des articulations
- La noyade
- La surveillance et l'aide au déplacement

FORMATION CONTINUE

Le PSE1 doit être recyclé annuellement.

La formation dure 6 heures

De nombreuses sessions de formation continue sont organisées chaque année.

Pour plus de renseignements :

[**Contactez-nous**](#)

PSC1

Prévention et Secours Civiques Niveau 1

Formez-vous aux gestes qui sauvent !

Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie.

Le PSC1 est la formation de base de premiers secours.

Cette formation remplace l'ancienne AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) depuis le 1^{er} août 2007.

Elle a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens aux rudiments de premiers secours.

Elle vous apprend à réagir face à des accidents de la vie quotidienne, comme un malaise, un traumatisme, une perte de connaissance ou un arrêt cardiaque.

Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.

INFORMATIONS

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC1 et aucune connaissance préalable n'est nécessaire.

Cette formation est accessible à partir de 10 ans.

Le PSC1 est un pré-requis obligatoire pour :

- les concours de l'éducation nationale
- l'entrée en formation [BPJEPS](#)
- exercer des métiers au contact des enfants
- travailler dans l'encadrement et l'accueil du public
- recevoir leurs cartes professionnelles en tant que VTC (voiture de transport avec chauffeur)

Il est également recommandé pour :

- les assistants sanitaires en Accueil Collectif de Mineurs (ACM),
- les animateurs (animations socio-culturelles comprises : MJC, associations...)
- de nombreux postes en rapport avec l'aide à domicile

Durée : 7 heures

PROGRAMME

La formation est découpée en neuf parties, permettant d'envisager les principales situations auxquelles les participants peuvent être confrontés :

- Malaise et Alerte
- Plaies et la protection
- Brûlures
- Traumatismes
- Hémorragies
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Alerte aux populations

Remarque: Prévoir des vêtements permettant d'être à l'aise

Un certificat de compétences est délivré aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

Ce certificat est reconnu par les services de l'Etat.

Pour plus de renseignements :

[Contactez-nous](#)